

Laboutarié

Projet d'alternative à l'EHPAD

Le projet de construction d'une maison Ages & Vie est le résultat d'un travail engagé depuis juillet 2018 qui aboutit, après de nombreuses réunions de travail et de démarches, à la délivrance d'un permis de construire le 31 juillet 2020. La société Ages & Vie propose une nouvelle forme d'hébergement, une alternative à l'EHPAD pour les personnes âgées en perte d'autonomie qui ne peuvent plus résider à leur domicile mais qui veulent rester au village. Ces domiciles partagés répondent aux attentes de personnes suffisamment autonomes qui ne souhaitent plus ou ne peuvent plus vivre seules à domicile. Cette offre d'hébergement non médicalisée est complémentaire de la maison de retraite. Le projet est composé de deux colocations pour une capacité d'accueil de 16 à 32 personnes, regroupées au sein de deux bâtiments, dans lesquels deux logements sont destinés aux auxiliaires de vie travaillant au service des résidents, générant ainsi la création d'emplois.

Laboutarié choisie pour ses services médicaux

Le cadre de vie à taille humaine est intergénérationnel (le personnel dispose de logements au sein du bâtiment). La commune de Laboutarié a été choisie au regard de la présence de services médicaux et paramédicaux de proximité, le pôle santé et la pharmacie, de son positionnement géographique central dans le département et d'une attractivité reconnue pour un village de 500 habitants. Ce projet est assorti d'engagements réciproques, en particulier d'accorder une priorité aux habitants de la commune ainsi que pour leurs ascendants. Les travaux se réaliseront courant

2021 pour une livraison prévue au printemps 2022.

Informations, mairie de Laboutarié 05 63 42 01 50 ou mairie.laboutarie@wanadoo.fr